

**VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE,
SUR
« LES RÉFORMES À VENIR EN MATIÈRE
DE LOGEMENT SOCIAL »**

M. le Président. L'ordre du jour appelle la question orale de M. Fourny à M. Nollet, Vice-Président et Ministre du Développement durable et de la Fonction publique, sur « les réformes à venir en matière de logement social » La parole est à M. Fourny pour poser sa question.

M. Fourny (cdH). Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers Collègues, il s'agit d'une question de mise au point pour cette rentrée parlementaire 2010-2011. Elle fait suite à la table ronde que vous avez organisée dans le logement social et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler au sein de cette Commission. L'objectif unanimement admis est d'essayer d'obtenir des réponses pour toutes ces personnes qui cherchent actuellement un logement social. Parmi les réflexions entamées dans les différents thèmes de cette table ronde, vous avez évoqué l'aide administrative, la limitation de la consommation énergétique, la diminution du coût des loyers ainsi qu'une révision de la méthode d'octroi des logements afin de la rendre plus praticable et d'éviter des transhumances de population entre provinces et d'apporter une adéquation entre l'offre et la demande de logements sociaux.

À l'entame de cette nouvelle session de nos travaux parlementaires, mes questions sont les suivantes : quelles conclusions tirez-vous précisément de ces travaux ? Quels sont les délais prévus pour mettre en oeuvre ces réformes et essayer d'améliorer le modèle qui a évolué au cours de ces dernières années ? Avez-vous un calendrier précis qui a été établi à ce propos ?

Au niveau budgétaire, il n'y a pas de moyens spécialement dédiés en 2010, mais j'imagine que pour 2011, tel sera le cas. C'est pour cela que je m'adresse à vous afin de connaître le timing des travaux qui va guider notre Commission dans les prochaines semaines, prochains mois.

Mme la Présidente. La parole est à M. le Ministre.

M. Nollet, Vice-Président et Ministre du Développement durable et de la Fonction publique. A ce stade, les différentes mesures envisagées ont fait l'objet de débats lors des consultations du

logement public « le logement public : Un secteur en chantier ! ».

Les résultats de ces débats ont été présentés à diverses instances dont le Conseil Supérieur du Logement, le Conseil d'Administration de la Société Wallonne du Logement ou encore le Comité Permanent de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

Ces instances se sont montrées fort intéressées par les différentes pistes évoquées lors de la consultation. Certains organismes ont émis le souhait de pouvoir approfondir certaines questions, voire d'étayer certaines propositions ou d'en proposer de nouvelles.

La semaine dernière, le Conseil d'Administration de la Société Wallonne du Logement m'a ainsi présenté le résultat d'un travail d'approfondissement réalisé par ses services suite à une journée de travail qui a réuni le conseil d'administration pour un débat sur la synthèse de la consultation.

Il m'a semblé tout à fait utile et indispensable de pouvoir analyser ces contributions, estimant que leurs auteurs pourraient, vu leur qualité et leur expérience, enrichir les points de vue et éventuellement nuancer, étayer ou renforcer des constats ou des pistes de solutions.

En conséquence, le processus de préparation de la note d'orientation relative aux réformes à venir en matière de logement social a intégré la prise de connaissance des dites contributions.

A la lecture de ces documents, il s'est avéré nécessaire de procéder à diverses simulations ainsi qu'à l'analyse approfondie de l'impact de certains mécanismes pour vérifier la validité de certaines pistes mises en avant par les acteurs de terrain et les instances précitées.

Dès lors, ce travail d'évaluation des hypothèses étant encore en cours, notamment en ce qui concerne les aspects financiers, il me paraît prématuré de communiquer des éléments dont les paramètres seraient incomplets et risqueraient de ne pouvoir être utilisés pour la prise de nouvelles mesures. Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement.

Mme la Présidente. La parole est à M. Fourny.

M. Fourny (cdH). Je prends note de votre réponse. J'ose espérer que nous aurons un timing précis et que nous ne reporterons pas cette décision aux calanques grecques en vue d'approfondissements, mais que nous aurons certaines perspectives dans les prochains mois. Cela

fait plus d'une année qu'on attend. C'est bien d'écouter et d'entendre, mais à un moment donné, il faut aussi pouvoir avancer car les besoins sont criants et méritent des mesures rapides, sans attendre de plus longs développements. J'espère que nous aurons des propositions concrètes d'ici la fin de cette année 2010 pour pouvoir les mettre en oeuvre prochainement.